

PROJET ASSOCIATIF 2020-2025

Des pistes de réflexion que nous développerons ensemble pour que notre association reste un phare et un point d'ancrage pour les familles et leurs proches

- Intégrer les personnes handicapées en situation de handicap dans l'association (temps de parole et bénévolat dans les actions menées par l'association)
- Défendre les droits des personnes en situation de handicap (développer les documents en FALC – Facile à Lire et à Comprendre -, participation dans les instances politiques du territoire)
- Accroître la participation des familles et des amis dans la vie de l'association (adhérer, pourquoi ?)
- Améliorer la visibilité de l'association (nous devons être sur le devant de la scène !)

Ce nouveau projet sera présenté à l'Assemblée Générale du 4 avril 2020



Logo européen du FALC